

N° de résolution

2024-03-41

Province de Québec Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024 tenue à 20 h, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Le maire, M. Mathieu Guillemette, les conseillères Mme Chantal Mainville et Mme Josée Chrétien, et les conseillers M. Marcel Mainville, M. Bertrand Béchard, M. Sébastien Roy et M. Jacques Bergeron.

également présente, Mme France Pelletier, directrice générale/greffière-trésorière.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE;

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h04, sous la présidence de M. Mathieu Guillemette, maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point « varia » ouvert.

- **OUVERTURE DE LA SÉANCE** 1.0
- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 2,0
- CORRESPONDANCE 3,0
- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 4,0
 - 4.1 Séance ordinaire du 6 février 2024
- 5.0 TRÉSORERIE
 - 5.1 Adoption des dépenses courantes
 - 5.2 Dépôt à terme
 - 5.3 Cotisation annuelle au club nautique
 - 5.4 Surplus des activités du 90e
- 6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- LÉGISLATION 7.0
- HYGIÈNE DU MILIEU RECYCLAGE ÉGOUTS 8.0
 - 8.1 Assainissement des eaux usées : entente avec le MTQ : embauche d'une ressource pour nous guider.
 - 8.2 Déclaration de compétence dans le domaine des matières résiduelles par la MRC
- SÉCURITÉ PUBLIQUE 9.0
 - 9.1 Adoption Règlement 217 Décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Roquemaure
- 10.0 TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE
 - 10.1 Soumission sel calcium (Calso)
 - 10.2 Location d'un camion
 - 10.3 Projet RIRL: chemin rangs 4-5 ouest
- 11.0 **LOISIRS -TOURISME**
 - 11.1 Camping
 - 11.1.1 Gestion du restaurant
- URBANISME DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 12.0
 - 12.1 Résolution demandant la prolongation du délai pour la révision du plan et des règlements d'urbanisme.
 - 12.2 Adoption du bilan financier 2023 Lots intras pour le MRN
- 13,0 **DOSSIERS DIVERS**
 - 13.1 Embauche chargée de projet
 - 13.2 Financement recherche-action
 - 13.3 Programme de soutien aux projets culturels
 - 13.4 Planification des travaux avec Groupement Forestier Coopératif 13.5 Programme Agri-Esprit

 - 13.6 Mandat d'André Labbé : confection des plan et règlements d'urbanisme
- 14,0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- RAPPORTS DES COMITÉS 15,0
- **VARIA** 16,0
- LEVÉE DE LA SÉANCE 17,0

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578



N° de résolution ou annotation

2024-03-42

2024-03-43

2024-03-44

2024-03-45

2024-03-46

3.0 CORRESPONDANCE

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 6 février 2024

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procèsverbal du 6 février, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procèsverbal de la séance du 6 février 2024, tel que présenté.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 Adoption des dépenses courantes

Pour la municipalité : Liste des comptes à payer de février et début mars 2024 au montant de :

Pour le camping municipal : Liste des comptes à payer de février et début mars 2024 au montant de :

Pour les salaires nets des élus et des employés : 10 511.73 \$

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.

5.2 <u>Dépôt à terme</u>

Attendu que la municipalité a un fonds de roulement suffisant pour permettre de faire un placement à long terme;

<u>Attendu que</u> la municipalité désire rentabiliser ses surplus accumulés et réservés;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Bertrand Béchard et résolu à l'unanimité de faire un dépôt à terme à la Caisse Desjardins d'un montant de 300,000\$ pour une période de 1 an pour la municipalité et de 50,000 \$ pour un an pour le camping.

5.3 Cotisation annuelle au club nautique

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de payer notre cotisation annuelle au club nautique pour l'année 2024 au montant de 40.00\$.

5.4 <u>Surplus des activités du 90^{ième} de Roquemaure</u>

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'inclure le surplus généré par les activités du 90^{ième} de Roquemaure à l'été 2023, soit un montant de 3 358.17 \$ au surplus réservé des activités du 75^e.

Une rencontre, par zoom, est prévue avec la représentante de la firme comptable, mardi le 26 mars à 19h00 pour la présentation du rapport financier 2023 aux élus. L'adoption en assemblée publique se fera lors de la réunion du 2 avril et sera présenté par le personnel de la municipalité.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 <u>LÉGISLATION</u>



2024-03-47

N° de résolution ou annotation

8.0 HYGIÈNE DU MILIEU — RECYCLAGE-ÉGOUTS

8.1 Assainissement des eaux usées : entente avec le MTQ : embauche d'une ressource pour nous guider.

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu de demander les services de Mme France Thibault, ingénieure pour nous aider à négocier notre entente de partage des coûts avec le ministère des Transports dans le dossier d'assainissement des eaux usées. M. Sébastien Nolan, du Ministère des Transports, est intéressé à rencontrer le conseil afin de leur soumettre la problématique du projet de partenariat dans ce dossier.

8.2 Déclaration de compétence dans le domaine des matières résiduelles par la MRC

Étant donné que la municipalité n'a aucun équipement en lien avec la cueillette ou le traitement des matières résiduelles nous n'avons donc aucune déclaration à faire.

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Adoption du règlement 217 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Roquemaure

Dossier reporté au mois prochain.

10.0 TRAVAUX PUBLICS — VOIRIE

10.1 Soumission sel calcium (Calso)

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que la Municipalité de Roquemaure accepte la soumission de Sel Warwick Inc. pour la fourniture de 35 sacs de calcium au montant de 707.00\$ l'unité en plus des frais de palettes non retournables au montant de 6.00 \$ l'unité.

10.2 Location de camion été 2024

Reporté au mois prochain.

10.3 Projet RIRL: chemin rang 4-5

Notre demande de subvention, malgré le fait qu'elle réponde aux critères exigés, n'a pas été retenue pour 2024. Trop de demandes pour les budgets que le gouvernement allouait au programme. Une révision des règles devrait se faire en 2024 afin de permettre aux dossiers de plus petite envergure d'avoir des chances d'être acceptés.

11.0 LOISIRS — TOURISME

11.1 Camping

11.1.1 Gestion du restaurant

Une rencontre avec une potentielle candidate aura lieu la semaine prochaine. À suivre.

2024-03-48



N° de résolution ou annotation

2024-03-50

2024-03-51

2024-03-52

12.0 URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12.1 Résolution demandant la prolongation du délai pour la révision du plan et des règlements d'urbanisme

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu d'appuyer la demande de la MRC d'Abitibi-Ouest faite au MAMH à l'effet d'adopter une modification à la Politique de prolongation des délais en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin d'accorder ou prolonger le délai additionnel maximal possible en fonction du plan de travail et de l'échéancier soumis par la municipalité.

12.2 Adoption du bilan financier 2023 Lots intras pour le MRN

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'approuver le bilan financier des activités forestières pour l'année 2023, tel que préparé conjointement par Mme Ariane Bernier du Groupement Forestier Coopératif Abitibi et Lise Roy, technicienne administrative pour la municipalité de Roquemaure résultant en des revenus perçus de 25 448.38 \$ et des dépenses de 38 879.70 \$ pour un solde aux livres en fin d'année de 102 082.60 \$ en surplus pour les activités sur les lots intramunicipaux.

13.0 DOSSIERS DIVERS

13.1 Embauche d'une chargée de projets

Attendu que nous avons la possibilité de faire la présentation de plusieurs projets pouvant contribuer à la vitalisation de notre municipalité;

Attendu que notre directrice générale n'a pas le temps, en plus du travail régulier, de monter ces projets;

Attendu que nous avons l'opportunité d'avoir une personne ressource disponible qui pourrait aider dans ce dossier;

En conséquence, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à la majorité d'engager cette personne ressource et d'allouer un budget maximal de 5,000. \$ pour la production de différents projets auxquels la municipalité est éligible.

13.2 Financement recherche-action

Attendu l'intérêt soulevé par notre projet de communauté nourricière auprès de la Chaire Desjardins;

Attendu les résultats de l'étude du PDCN relevant des activités nécessitant la mutualisation de nos biens et services;

Attendu l'intérêt d'une étudiante désirant faire une maitrise dans ce sens;

Attendu les frais totaux engendrés par cette maitrise de 30 000 \$.

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité que la municipalité s'implique dans le financement de ce projet, par l'octroi d'une subvention non-remboursable au montant de 15,000 \$.





N° de résolution ou annotation

2024-03-54

2024-03-55

2024-03-56

13.3 Programme de soutien aux activités culturelles

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité de Roquemaure dépose le projet « Fêtons nos mamans » dans le cadre du programme de soutien aux activités culturelles auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest.

13.4 Planification annuelle des travaux forestiers

Afin de voir avec le Groupement Forestier Coopératif Abitibi quelle est la programmation des travaux forestiers à faire sur notre territoire pour 2024, nous demanderons une rencontre avec leurs dirigeants.

13.5 Programme de subvention Agri-Esprit

Il est proposé par Josée Chrétien, appuyée par Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de présenter un projet sur le programme Agri-Esprit, projet visant à mettre aux normes de façon sécuritaire, la cuisine de la salle Abitibi.

13.6 <u>Mandat pour la confection des plan et règlements</u> d'urbanisme.

Attendu que le mandat de M. André Labbé, conseiller en urbanisme, donné par la résolution 2019-06-137, stipulait que le plan d'urbanisme devait être livré en 2020;

Attendu que nous n'avons eu aucun contact, ni aucune action prise dans ce dossier par M. André Labbé;

Attendu que le personnel de la municipalité a pris en charge le dossier afin de respecter les échéances de conformité avec le schéma d'urbanisme de la MRC;

En conséquence, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité de résilier notre entente avec M. André Labbé pour la production de notre plan et nos règlements d'urbanisme.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0 RAPPORTS DES COMITÉS

16.0 **VARIA**

17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 : 55, il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de lever la séance.

Mme France Pelletier,

Directrice générale/greffière-trésorière

M. Mathieu Guillemette

Maire